

Fiche Technique

Le revêtement est constitué d'un élément comportant un support textile structuré formant un tapis à structure ouverte composé de fibres synthétiques imputrescibles dans lequel sont chargées successivement une première couche constituée de brique pilée (le schiste rouge est proscrit) présentant une granulométrie inférieure à la granulométrie de la couche sous-jacente. L'épaisseur de cette deuxième couche en brique pilée est comprise entre 1/5 et 1/10 de l'épaisseur totale du complexe comprenant les deux couches de sable et de brique pilée.

Les caractéristiques du sable utilisé en première couche sont sélectionnées pour éviter toute détérioration des fibres textiles du tapis (grains non anguleux) tout en assurant une excellente perméabilité. Celle-ci est encore renforcée par l'existence de trous percés en quantité suffisante dans la base du support textile latexé.

Les recours à des structures drainantes complémentaires éventuelles disposées en dessous du tapis décrit ci-avant relèvent également de l'entreprise, et ce en cas de nécessité technique.



Le complexe tapis - sable - terre battue présente des qualités de souplesse, de glissance et de rebond de balle analogues à celles d'un terrain traditionnel en brique pilée et il peut en outre absorber immédiatement une quantité importante d'eau en attendant que celle-ci s'infilte dans la couche de fondation.

Le support textile est constitué d'une base comprenant un support en toile imprégné d'une couche de latex dans laquelle sont fixées par des techniques classiques de tuftage, des fibres réalisées en polypropylène, d'une hauteur d'environ 22 mm, et ce selon une structure relativement lâche.

La base du support textile est percée d'ouvertures afin de garantir le drainage adéquat.

Le support est posé sur une surface plane et est chargé d'une sous-couche de sable de granulométrie 0,5/1 mm sur une épaisseur de 20 mm et d'un revêtement de surface brique pilée. Les fibres du tapis sont de couleur « terre battue » de manière à se fondre avec la brique pilée.

Pour ce qui concerne le dessin des lignes de jeu, il sera fait usage de lignes tendues en profilés U en PVC dur de 4 cm de largeur, et dont la fixation est assurée par des clames spéciales enfichées dans des doguets en acier préalablement fixés dans le support du terrain.

Les lignes sont mises sous tension adéquate lors de leur mise en œuvre et positionnées à fleur de la surface finie du terrain.

MATON SPORTS SPRL

Au Tige de Villers 1, 4520 Wanze (Belgique)

Tél. : 085/21.42.49 – Fax : 085/21.33.78

secretariat@matonsports.be – www.matonsports.be